

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
18 au 24 février 1999



10,00 F

Violences capitalistes et étatistes La chasse aux pauvres est ouverte !

LES DISCOURS SÉCURITAIRES DE la gauche plurielle donnent dans l'artillerie lourde au point de réduire le F.N. au rôle du petit braconnier. Ras l'Front et S.O.S. Racisme vont avoir du mal à cantonner leur vigilance antifasciste aux seuls déplacements d'un Le Pen ou d'un Mégret.

Le tout sécuritaire de gauche à Vénissieux

A Vénissieux le député-maire communiste André Gérin éructe, et le mot est faible, sur la nécessité de classer l'incendie de voiture en un acte criminel qui relèverait de la cour d'assises.

réduit à coller des affichettes réclamant la tolérance zéro pour coller le train à la stratégie municipale. C'est vous dire le niveau de la compétition... plus facho que moi tu meurs ! Quelle est belle la ville de l'an 2015 qu'essaie de nous vendre M. Gérin, député-maire communiste de Vénissieux !

Parce que bien entendu une campagne sécuritaire bien menée ne va pas sans sa justification futuriste d'un avenir plein d'espoirs. Une belle photo de la ville virtuelle de 2015, affichée sur tous les bus de l'agglomération et une exposition municipale sur les projets urbains que concocte pour nous monsieur le maire à simultanément cours. Autre idée éclairante de monsieur le député-

sachez que le maire socialiste de Villeurbanne et le maire communiste de Givors, entre autres, ont tenu à figurer sur la photo de famille de la délégation qui demande aux pouvoirs publics du plus haut niveau de s'engager pour la sécurité dans nos quartiers.

Les raisons de la stratégie sécuritaire de gauche

Vous aurez compris qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé mais au contraire de l'application planifiée d'une stratégie cynique de la gauche plurielle, dont il nous faut dénoncer les objectifs.

Il est impossible de déconnecter cette offensive répressive des réalités économiques auxquelles elle va devoir faire face. Pendant 25 ans partis politiques et syndicats de gauche ont construit toute leur stratégie sur le thème du plein emploi en prétendant lutter contre le chômage, devenu objectif ultra prioritaire. La réalité est que le nombre de chômeurs ne diminue pas en dépit des multiples statuts bidons créés pour les besoins de la cause et malgré des statistiques trafiquées qui essaient de nous faire avaler l'idée d'une baisse du taux de chômage. Les limites des emplois-jeunes dans le secteur public sont visibles alors que chacun entrevoit mieux l'impassé que cela va être d'ici trois à quatre ans. Au bout de la route il y aura à nouveau le chômage pour des individus qui auront alors autour des trente ans ! Brillant avenir... Les emplois-jeunes dans le privé ne verront sans doute jamais le jour.

Par ailleurs la grande masse des jeunes des lycées techniques et tous celles et ceux que la machine éducative a laissés en panne dès seize ans continuent à désespérer entre chômage, boulots de merde, intérim et C.D.D. Et pour toutes celles et ceux qui sont d'origine dite étrangère il y a le racisme en prime, à l'embauche et dans la rue. C'est bien à un échec politique majeur que la gauche va devoir faire face à un moment ou un autre alors que la réduction du chômage est la raison première qui les a portés au pouvoir.

Parlons de révoltes sociales et pas de violences urbaines

C'est parmi cette jeunesse des classes sociales les plus pauvres que se développe depuis déjà trop longtemps un sentiment d'injustice totale. C'est ce sentiment d'injustice qui les conduit à la révolte sociale. Et il n'est pas besoin de faire dans la démagogie. Il suffit de s'intéresser à la vie des

• Agriculture : de la PAC
• au pactole

page 2

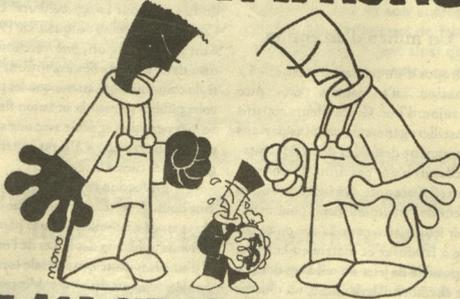
• Sang contaminé :
• la loi du profit

page 3

• Sans-papiers toujours en
• lutte

page 5

MÊMES PATRONS



MÊME COMBAT

Bien sûr l'explosion de la voiture équipée d'un système au gaz liquéfié a décuplé sa fureur mais n'est aucunement à l'origine de sa revendication. Cela fait plusieurs mois qu'il a déclenché une campagne anticriminalité, multipliant les interventions médiatiques, diffusant des plaquettes dans les boîtes à lettres et organisant même des rassemblements de protestation où se retrouve la vieille garde communiste.

Les discours sécuritaires de M. Gérin laissent pantois le F.N. local qui en est

maire qui devrait voir le jour avant la fin de l'année: la création d'un « office municipal de la tranquillité ».

Il s'agit tout innocemment (?) et bêtement (ça c'est sûr) de faire de chacune et de chacun des citoyens des observateurs du comportement des autres, pour ne pas dire des espions, avec un système de délation téléphonique par tous temps et à toutes heures, avec séances citoyennes d'autocritique pour les jeunes suivies d'explications sur la politesse, le respect de l'autre et surtout du bien d'autrui, etc.

Un vaste programme qui devrait vous rappeler quelque chose de ce qui se passait à l'époque du socialisme réel à l'Est ou dans un des romans de George Orwell; ou peut-être a-t-il tiré cette idée directement d'un discours de Le Pen. Pour parfaire votre information,

EDITORIAL

A peine la « Charte pour l'école du XXI^e siècle » terminée, voilà que sort la réforme en ce qui concerne les lycées, qu'ils soient généraux, technologiques ou professionnels. De ce texte, qui sera soumis à la mi-février au conseil supérieur de l'éducation, nous y apprenons que les élèves auront un peu moins d'heures de cours, mais plus d'aide personnalisée, et que tous pourront avoir de l'éducation civique, juridique et sociale, et de l'éducation artistique. Voilà les « grandes » réformes à la sauce Allègre. Rien d'exceptionnel ! Par contre, nous avons droit à la tarte à la crème qui sort pile-poil pour calmer les esprits: « la vie démocratique au sein des établissements ». Pour cela, un fonds de 4 milliards va être créé pour permettre « de construire des salles de grandes capacités ». Et le conseil de la vie lycéenne devient une instance décisionnelle pour tout ce qui concerne la vie matérielle des lycéens (accueil en début d'année, activités associatives...). Cette pseudo-brèche n'est qu'un pis-aller ! Il n'est jamais mis en avant le réel pouvoir de décision des élèves dans la gestion quotidienne des établissements scolaires. D'ailleurs comment l'État le supporterait-il, puisqu'en même temps il donne plus de pouvoir aux chefs d'établissements qui vont se comporter comme des chefs d'entreprise, à savoir, faire le recrutement eux-mêmes des professeurs et même les mettre à la porte de leur établissement s'ils ne leur plaisent pas, pour les remettre dans le giron rectoral ?

Entreprise, c'est aussi le mot qui revient régulièrement lorsqu'il s'agit des lycées professionnels. Et cette réforme ne déroge pas à la règle. « L'enseignement professionnel doit être intégré » au monde du travail. Pour la formation continue des enseignants, « des stages d'été en entreprise pourront ainsi, par exemple, être utilement mis en œuvre ». De quoi faire bondir, non ? Alors, pour répondre à ces attaques, quels types de luttes vont mettre en place les syndicats qui ont été régulièrement mis au courant des avancées de la réforme ? Ou plutôt, comment vont-ils faire passer la pilule ? Un mouvement autonome de contestation est en marche. Il ne tient qu'aux enseignants qui refusent cette logique de faire monter la sauce et de créer le rapport de force suffisant. C'est maintenant ou jamais, non ?

ISSN 0026-9433 - N° 1152

M 2137 - 1152 - 10,00 F



FOP 2520

page 8

Agriculture : de la PAC au pactole

Lundi 8 février, environ 300 agriculteurs du Bassin parisien et du Centre saccagèrent les locaux du ministère de l'Environnement et ceux de l'E.N.A., entendant protester contre la réforme de la PAC (politique agricole commune), la baisse des prix de leurs produits, et aussi contre le projet de taxation d'insecticides et de substances polluantes (notons qu'apparemment les forces de l'ordre n'ont pas commis autant d'excès de vitesse pour intervenir qu'ils l'auraient fait s'ils avaient eu affaire à des petits délinquants de banlieue). De nombreuses « personnalités » condamnent une telle action qui renforce l'image de casseurs... rarement identifiés. Y compris l'hypocrite Luc Guyau, président de la FNSEA qui « décaprouve » alors que, quelques semaines avant, il tonnait devant des adhérents de son syndicat cogestionnaire et intouchable les propos suivants : « Il faut faire monter la pression, vous avez carte blanche ! Qu'en est-il exactement ?

La PAC : Pompe A Contribuables

Après la seconde guerre mondiale, l'agriculture n'est pas assez performante pour nourrir les populations, les orientations politiques des pays européens sont alors dirigées vers la sécurité alimentaire, l'auto-alimentation de la nourriture. Lors des lois d'orientation des années 60-62, l'argumentation

consiste à dire que l'agriculture doit être organisée et qu'elle doit recourir à des aides pour lui permettre de se placer sur le marché. Quand les exploitations agricoles seront devenues des entreprises compétitives, elles n'auront plus besoin de soutien. Le problème est que l'on s'habitue vite aux traitements de faveur, et que le capitalisme a besoin d'exploitations financièrement assez puissantes pour acheter le matériel et les produits toujours plus perfectionnés qu'il fabrique... jusqu'à provoquer le suréquipement, et le surendettement, pluie mortelle de l'agriculture contemporaine. Si bien que trente ans après, le montant des soutiens n'a jamais été aussi élevé ! Qu'en est-il :

- Chiffre d'affaire de l'agriculture : 300 milliards ; dépenses publiques au bénéfice de ladite agriculture : 179 milliards ! Globalement, des sommes toujours plus considérables sont distribuées à un nombre de plus en plus limité d'agriculteurs, sans améliorer pour autant la qualité des produits offerts ni mieux respecter l'environnement ! Vous avez dit bizarre ?

- 80 % de ces aides profitent à 20 % des agriculteurs, déjà les mieux dotés.

- Plus les exploitations sont grandes et plus elles sont aidées, puisque nos dirigeants et leurs partenaires syndicaux refusent l'idée de plafonnement : 4500 céréaliers touchent chacun plus de 750 000 F d'aides publiques alors que les 200 000 agriculteurs les plus modestes reçoivent chacun moins de 18 000 F !

Vous avez dit : égalité ?

- L'ensemble des soutiens et concours publics à l'agriculture intensive représente environ 2500 F par foyer fiscal.

- L'agriculture pompe 60 % du budget de l'Europe, à travers le FEOGA, (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

En 1987, un rapport de la Cour des comptes critiquait les aides que l'État accordait par le biais du Crédit agricole, « aides qui excluent les exploitations de poly-activités dont le maintien est indispensable dans certaines zones du territoire, qui ne favorisent pas l'installation progressive, alors que les coûts et le longeur du processus d'installation sont très variables, mais qui renforcent la constitution d'exploitations intensives dans les filières de productions excédentaires. »

Alors, quand la Commission européenne propose une réduction des prix garantis, ces parias hurlent à l'assassinat. Comment vont-ils pouvoir continuer à entretenir leurs chevaux de course, leurs yachts et à accroître leur patrimoine immobilier ? Car le sens de l'action commando est là : préserver par tous les moyens un privilège exorbitant accumulé au fil des années. Quel que soit le montant des aides, quelles qu'en soient les modalités, le cadre demeure le même : une PAC libérale, les fluctuations du marché mondial, l'absence de maîtrise et les crises de surproduction continuent à engraisser les prédateurs les plus voraces, et à éliminer méthodiquement les petites exploitations (rappelez-vous que la population active agricole représentait, en France, un tiers environ de la population active totale en 1950... et moins de 1% aujourd'hui).

Mise en place en 1960, la politique agricole commune a subi plusieurs transformations. Alors que la nouvelle s'annonce pour 1999, le bilan de la dernière réforme de 1992 s'avère désastreux.

- La mise en jachère devait permettre de réduire les volumes produits : les grosses exploitations ont gelé leurs plus mauvaises terres en poursuivant la course à l'agrandissement et à l'intensification. Si bien qu'en cinq ans, les quantités de céréales produites ont augmenté de 7%.

- Le budget européen consacré au soutien des marchés a augmenté de 30 % dans la même période. Par ailleurs, les disparités entre régions et entre exploitations se sont accrues.

- La prime élevée au maïs contribue toujours plus à réduire les surfaces en herbe, accélérant les conséquences néfastes sur l'environnement.

Le mépris du principe pollueur-payeur

À plusieurs reprises, la Cour des comptes a accusé les agriculteurs de ne payer qu'une part dérisoire des dégâts qu'ils commettent. Le secteur agricole est responsable d'environ 95 % de la production de nitrates et de 98 % de la consommation de pesticides. Or c'est

encore le contribuable qui, à travers le PMPOA (programme de maîtrise des pollutions agricoles) et les deux phases du plan Bretagne eau pure, par exemple, paie des dizaines de milliards (et là encore, ce sont les plus gros ateliers « hors sol » qui sont les premiers servis pour se mettre aux normes). Par ailleurs, les redevances pollutions sont acquittées par plusieurs catégories d'utilisateurs : les collectivités locales par le biais des particuliers assurent 83 % de la facture, les industriels en couvrent 16 %, et donc les agriculteurs croulent sous l'effort titanessque... de moins de 1 % de cette facture !

On comprend mieux ainsi les raisons

de la caste syndicalo-rurale, les paysans, eux, souffrent » écrit Camille Guillou dans « Les seigneurs de la terre », coup de gueule d'un paysan en colère.

- Le secteur le plus subventionné : pour de nombreuses exploitations, les aides représentent près de la moitié des revenus.

- Une corporation au-dessus des lois : - en Bretagne, 40 %, de la production porcine s'est faite au-delà des autorisations légales.

- 3 % d'entre elles seulement seraient entièrement aux normes.

- alors qu'elle est responsable, nous l'avons vu, d'une part importante de la pollution, notamment des eaux, l'agri-



de la levée de boucliers à l'annonce d'une taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) dont l'écotaxe sur les engrais et les produits phytosanitaires est une application à l'agriculture. Si l'on doit payer, maintenant, les dégâts qu'on commet, à quoi sert d'être libéral ?

Un milieu d'exception

Propos d'un paysan désabusé : « La situation n'a jamais été pire qu'aujourd'hui. Grâce à leurs copains conseillers généraux, certains paysans obtiennent des aides de la PAC auxquelles ils n'ont pas droit. D'un côté, Bruxelles accorde des subventions en faveur de l'environnement, pour maintenir les prairies, et de l'autre on continue à labourer et mettre en culture. Impossible de jeter un œil à ces dossiers à la chambre d'agriculture, où tout est verrouillé par nos « syndicalistes » de la FDSEA ou du CNJA. Ici, les DDA (directeur départemental de l'agriculture), ou ils se couchent devant eux, ou ils sont virés. »

La profession agricole (du moins, la fraction influente, c'est-à-dire les 300 000 à 350 000 chefs d'entreprise dont le capitalisme a besoin à l'horizon 2010-2015), semble être devenue une caricature du libéralisme où la montée des égoïsmes rivalise avec l'irresponsabilité. Elle constitue un véritable État dans l'État. « tandis qu'augmentent les dividendes des agro-industriels et que se multiplient les voitures de fonction de

culture ne paie pratiquement rien en termes d'assainissement de cette ressource.

- De nombreuses exploitations échappent, au moins en partie, à l'impôt. A l'échelon national, le rapport Beche, qui date de 1989, note une périodicité moyenne de contrôle fiscal de 134 ans pour les agriculteurs ! Et le Conseil des impôts évoquait en 1990, dans son 11e rapport, une « accumulation dans le Code des exceptions à la règle commune qui atteste que les pouvoirs publics traitent la situation fiscale de la progression agricole avec une sollicitude particulière. » Ah ! qu'en termes galants, ces choses là sont dites !

- La profession agricole représente sans doute le secteur qui bénéficie de la plus grande bienveillance de la part des pouvoirs publics et des forces de l'ordre, et d'une impunité quasi totale lorsque des dégradations du bien public ont été commises.

La nouvelle réforme de la PAC ambitionne de préparer l'Europe agricole à la libéralisation des échanges mondiaux dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, d'adapter les exploitations aux exigences des marchés. Il va falloir du courage pour remettre en cause les organisations, les structures, les modes de pensée du monde agricole... et plus généralement ceux de la société dans son ensemble. Et si on se mettait, dès maintenant, sérieusement à l'œuvre ?

Jean-Pierre. - groupe La Commune (Rennes)

Autorisation de prélèvements

- 80 F par trimestre abonnement normal
- 100 F par trimestre abonnement de soutien

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 42 25 73		ORGANISME CREANCIER PUBLICO - LE MONDE LIBERTAIRE 145, rue Amelot 75011 Paris	
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde libertaire.			
Date _____ Signature obligatoire _____			
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.			
TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (lettres capitales)			
NOM _____	Prénom _____		
N° _____	Rue _____		
Code postal _____	Localité _____		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER (votre banque, cop ou Caisse d'épargne)			
NOM _____ Prénom _____			
N° _____	Rue _____		
Code postal _____	Localité _____		
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Établis. Codes	Guibet	N° de compte	

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Pays _____ A partir du n° _____ (inclus).
Chèque postal Chèque bancaire
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1997
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

abonnez-vous!

Sang contaminé: de l'exclusion à la logique marchande

MEME SI NOUS NE FAISONS aucune confiance à un procès où même les victimes n'ont pas le droit à la parole, nous n'irons pas pleurer avec les tenants du bon sens et du « politiquement correct ». Pendant trois semaines, nous allons régulièrement entendre ces plaintes: « nous ne savions pas », « nous ne sommes pas des médecins », « nous ne sommes que des gens moyens... »

dans le domaine privé que public. Cette politique pousse à une logique de rentabilisation des entreprises publiques avec une marchandisation excessive des services. Le dernier procès du sang contaminé (1992)

ral, est une marchandise et logiquement on en arrive à retarder en toute conscience le réchauffement du sang et on distribue des stocks de sang contaminé... En ce sens Fabius est coupable, coupable de

étroite entre ce ministre et ce milieu: « Au premier rang de ces groupes, se trouve la bande cryptochrétienne (Invitation à la Vie Intense) animée par Mme Yvonne Trubert. Ce groupe a compté parmi ses membres des personnalités tel que Georgina Dufoix... ». Cette secte repose sur la trilogie suivante: prier, aimer, guérir... Elle soutiendra aussi au cours de son poste ministériel Rika Zaria qui au nom de la médecine naturelle défendait l'idée que certaines plantes pouvaient guérir le cancer ou le sida. Entre l'ignorance, le tabou chrétien et la casse du service public, le scandale du sang contaminé n'est pas un accident imprévisible mais bien un crime organisé.

des bâtons dans les roues (la police surveille les bus d'échange de seringues de Médecins du Monde...), 30% des pharmaciens refusent d'appliquer ce décret... et le maintien de la loi de 70 (prohibition) interdit toute campagne de prévention. À titre d'exemple malgré le décret Barzac, Pasqua déclare en Mai 1987 « il faut une certaine naïveté pour imaginer que les toxicomanes soient accessibles aux règles d'hygiène que l'on voudrait bien leur faire observer ». Alors que tout le monde savait, alors que l'on ne pouvait invoquer aucune incertitude scientifique, pendant des années on a sacrifié des êtres humains. ASUD (2) déposait une plainte le 3 mai 1995 auprès de la cours supérieure de la république pour « coups et blessures par imprudence » contre plusieurs ministres avec une argumentation juridique similaire à la plainte des hémophiles... Depuis, le silence des médias est quasiment total. Depuis les problèmes restent. On peut en citer pour illustrer la problématique: les bus d'échanges de seringues ont connus des problèmes. À Montpellier il est déclaré indésirable, à Toulouse il est déplacé devant le Palais de Justice... avec les conséquences sanitaires que l'on peut imaginer. Mais cette plainte sera classée sans aucune justification... Étonnant non?

Un toxicomane, c'est moins médiatique qu'un hémophile

Alors que l'on souriait, dans certains milieux, du sida car cette maladie touchait surtout les homosexuels et les toxicos (une punition de Dieu?), les usagers de drogues connaissent toujours et encore l'exclusion. Les toxicomanes partage(a)ient régulièrement leurs seringues et cette réalité a été prolongée volontairement par la politique sanitaire des gouvernements successifs. Jusqu'en 1987, les seringues sont interdites à la vente. Quand Michèle Barzac signe un décret donnant l'autorisation de vente, cela ne se fera pas sans difficulté. Le ministère de l'intérieur met

(1) Act Up « Le sida combien de divisions? »
(2) ASUD: association d'usagers et ex-usagers de drogues

DUFOIX, FABIOUS ET HERVÉ ONT CONFIANCE EN LA JUSTICE



défendre le capitalisme, système qui priorise le profit sur l'individu. Et les deux autres ministres incriminés sont du même acabit. Edmond Hervé, pendant cette période, a une seule obsession: calculer les coûts financiers de cette nouvelle épidémie. Et il quittera son poste en 1986, après la victoire de la droite au législatif, sans avoir mis aucune campagne de prévention en place. Quant à Georgina Dufoix, sa situation est encore plus grave. De nombreux séropositifs sont découragés, un certain nombre se retournent vers des domaines paramédicaux, vers le charlatanisme... Act Up (1) a dénoncé clairement la collision

La logique du profit responsable et coupable

Or même si nous ne pouvons pas donner de sens à la décision de cette cours d'exception, même si nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée politique de ce procès, profitons de cette actualité pour rappeler quelques faits majeurs. Car le scandale du sang contaminé et du sida en général, s'est construit sur deux phénomènes parallèles qui se sont imbriqués.

Dans un premier temps, l'épidémie se propage principalement dans le milieu homosexuel et toxicomane. Ces populations n'existent pas socialement et le gouvernement avec le milieu médical dans son ensemble ignorent cette population, d'où l'inaction pendant des années... Avec l'arrivée de Fabius à la tête du gouvernement en 1984, on connaît un renforcement de la logique libérale et de la rentabilité aussi bien

avait mis particulièrement sur les devants de la scène Garretta alors qu'il ne faisait qu'appliquer cette logique au sein de son entreprise (CNTS-Centre National de Transfusion Sanguine). C'est ainsi que le sang, tout comme la santé en géné-

rise le profit sur l'individu. Et les deux autres ministres incriminés sont du même acabit. Edmond Hervé, pendant cette période, a une seule obsession: calculer les coûts financiers de cette nouvelle épidémie. Et il quittera son poste en 1986, après la victoire de la droite au législatif, sans avoir mis aucune campagne de prévention en place. Quant à Georgina Dufoix, sa situation est encore plus grave. De nombreux séropositifs sont découragés, un certain nombre se retournent vers des domaines paramédicaux, vers le charlatanisme... Act Up (1) a dénoncé clairement la collision

Retrouvez
la Fédération anarchiste sur le web
Radio libertaire, le Monde libertaire...
<http://federation-anarchiste.org/>

En bref

- Une librairie anarchiste à Montpellier? Une souscription est lancée: chèques (ou prélèvement automatique) à l'ordre du C.D.P.L à adresser à l'Antre anar, 5, rue Jeanne d'Arc, 34000 Montpellier.
- On peut contacter le groupe Spartacus de la F.A. en écrivant B.P. 51, 63400 Chamalières. On peut aussi le rencontrer à chaque dimanche matin à partir de 10 h 30 au puces (gare routière) de Clermont-Ferrand où il vend le Monde libertaire.
- Sortie du N° 14 de Drapeau Noir. On peut l'obtenir contre 10 F en écrivant à CESL, B.P. 121 - 25014 Besançon Cedex. L'abonnement est de 50 F (chèques à l'ordre de CESL).

Faits d'hiver À bas la calotte!

Ici, là ou ailleurs on voudrait nous faire croire que les temps ont changé. Que la sainte inquisition et ses tortures, les croisades et ses massacres, la colonisation évangélicatrice et ses génocides, les bondieuseries historicistes, l'intolérable prétention totalitaire à vouloir régir la vie quotidienne de tout un chacun et de toute une chacune... c'est du passé. Et que désormais, à quelques encablures de l'an deux mille, nos curettons, d'ici et d'ailleurs, à quelques exceptions intégristes près (mais toute règle ne comporte-t-elle pas des exceptions?) ont chassé à toujours les souliers de vair de la modernité, de la république et de la démocratie!

Qu'on en juge!

À l'heure où l'on pourrait penser que tout le monde sait que la terre est ronde, où même ma grand mère n'est pas sans avoir entendu parler du Big Bang, où l'information, via Internet, la tôleche et les médias en tous genres, est censée irriguer en flux tendus la moindre chaumière du village mondial, bref, à l'heure où Monsieur tout le monde de ce bienôté XXIe siècle est supposé avoir les moyens de ne plus croire au père Noël, Mgr Dagens, évêque d'Angoulême, après douze ans d'enquêtes confiées à des experts et des contre-experts, nous annonce (et cela fait la une du quotidien *Sud-Ouest* du 11 février 1999 et est relaté largement et très sérieusement par tous les grands journaux), qu'un miracle a eu lieu à Lourde le 8 octobre 1987 au motif qu'un charentais (c'est pas dieu possible), après avoir reçu l'onction des malades, s'est retrouvé guéri d'une sclérose en plaques grâce à...

En 1999 Bernadette, la sainte vierge, le saint esprit et touti quanti sont donc encore pris au sérieux par quasiment tout le monde.

Et ce n'est pas tout.

Dans le même temps, le Vatican nous rappelle que les divorcés remariés (à la mairie) doivent se séparer de leur nouveau conjoint ou vivre avec lui comme « frère et sœur », sinon...!

Du passé, les bondieuseries mystico-pythéocantropesques et la prétention du clergé à régir la vie quotidienne des êtres humains?

Bien tiens!

Jean-Marc Raynaud

Exigeons la sécurité sociale unique pour tous

SIX CENT MILLE PERSONNES, l'équivalent de la population d'une ville comme Bordeaux, ne bénéficient pas de la couverture maladie de la sécurité sociale. Bien que les dépenses de santé augmentent de plus de 5% par an, la tuberculose refait surface et Médecins du Monde gère à Paris, comme dans les pays les moins avancés, des dispensaires pour les exclus des soins. Bref le système prend l'eau de toute part et il est grand temps que nous exigeons qu'il change avant que les requins des assurances privées ne le mettent en pièce avec la bénédiction de l'État et du patronat. Il faut pour cela arrêter de se demander uniquement comment financer toujours plus de soins, ce qui conduit à un faux débat entre les libéraux qui veulent réduire les coûts et ceux qui nous expliquent depuis 1995 qu'il suffit de trouver des recettes pour que tout aille pour le mieux dans la meilleure des sécu possible. Quel projet collectif d'accès de tous aux soins et à la prévention avons nous ? Quels sont nos objectifs de santé publique ? Voilà les vraies questions auxquelles nous devons répondre.

Santé publique, service public

La santé c'est le service public par excellence, qui concerne tout le monde, de la naissance à la mort, et

à tout instant. La santé dépasse la maladie et les soins ; elle n'est pas l'apanage des médecins, ni même des autres acteurs de santé. Information, prévention, suivi psychologique, associations de malades, font partie de la santé au même titre que la trithérapie contre le sida, les scanners ou le Prozac. La santé coûte cher mais ne doit évidemment pas être réservée aux plus riches car elle relève de l'intérêt général. Il ne s'agit pas uniquement d'une collection de problèmes individuels mais d'un véritable outil de démocratie sociale et d'un élément fondamental de l'aménagement du territoire. L'avenir du système de sécurité sociale est donc un enjeu considérable dans la lutte pour une démocratie effective et contre la domination du patronat et des logiques de rentabilité. En effet, profitant de la faillite de la sécu, les requins de la finance tentent de faire accepter l'idée d'un système à deux vitesses. D'un côté, il y aurait un « service universel de santé », proposé par la Commission européenne de Bruxelles qui le définit comme « un service de base, offert aux meilleures conditions de prix, de qualité et de sécurité pour tous ». De l'autre, un service privé d'assurance pour ceux qui peuvent payer. Le tout serait chapeauté par une instance de régulation indépendante (sur le modèle du CSA pour la télévision). Il ne s'agit, ni plus ni

moins, que d'une nouvelle version de la charité avec une santé au rabais pour les plus pauvres, qui serait à la santé ce que le RMI est au travail. Il ne faut pas se laisser abuser par les mots : ce « service universel » n'a rien à voir avec la sécurité sociale universelle. Pour autant il ne faut pas avoir peur des mots et, de peur de confusion, renoncer à une sécurité sociale unique et pour tous. Si dès que l'adversaire s'empare par ruse de notre vocabulaire, nous cessons de défendre nos idées, nous sommes perdant d'avance.

Patient ou client ?

Il faut mettre fin à la médecine marchande. Au minimum, ce n'est pas à nous de la défendre, même de manière détournée et involontaire comme ce fut le cas dans la lutte contre le plan Juppé de 1995. La sécurité sociale actuelle, c'est le règne de la médecine du fric, des labos pharmaceutiques riches et des mandarins qui s'en mettent plein les poches. La santé n'a pas de prix ; certes, mais elle a un coût pour la collectivité qui ne peut pas continuer à être la vache à lait des cliniques qui nous soignent.

Le patient n'est pas un client propriétaire de son corps qu'il irait faire réparer chez un technicien des organes comme il emmène son automobile en panne chez le garagiste. Il n'a pas non plus droit à consommer du médicament à sa guise comme de la limonade. C'est un acteur du système de santé qu'il doit contrôler de bout en bout. Le patient doit se poser en partenaire du médecin et en gestionnaire effectif des caisses de remboursement. Or

actuellement il n'y a aucun contrôle possible. Pas de contrôle du temps passé avec le patient (cinquante consultations de 5 minutes chacune et la sécu rembourse sans broncher), pas d'obligation de formation continue pour les médecins. Il existe tout un arsenal juridique pour contrôler l'exercice illégal de la médecine mais rien, absolument rien, pour éviter le charlatanisme des médecins qui sous couvert de diplômes pratiquent les médecines molles, douces ou piquantes... pour le plus grand bonheur des laboratoires pharmaceutiques et de leur compte en banque. Quant aux caisses de sécurité sociale qui fonctionnent selon un système paritaire, avec des représentants élus des syndicats et du patronat, il suffit de rappeler qu'elles ont réussi l'exploit de procéder à ces élections une fois en trente ans pour imaginer comment cela fonctionne véritablement. Si l'imagination vous manque, vous pouvez penser à la destination des dizaines de millions de francs que versent les caisses, tous les ans, aux syndicats, pour frais de formation. Le gâteau est copieux mais la pilule difficile à avaler pour les assurés.

Mutualiser la sécu

Les solutions existent et ne sont pas si difficiles que cela à mettre en œuvre rapidement dans la plupart des cas. D'abord et c'est la priorité, le simple fait d'être en France, quels que soient sa situation professionnelle, son âge ou sa nationalité doit donner accès à l'ensemble du système de santé. La sécurité sociale doit être universelle. Ensuite il faut gommer tous les aspects marchands du système. Le

patient doit se choisir un médecin généraliste (pour une durée de six mois minimum par exemple) et ne pas avoir à donner d'argent quand il va le voir. Les médicaments ne sont pas des marchandises comme les autres ce qui implique qu'ils soient vendus au prix de revient. Il est aussi normal que les pharmaciens et les médecins doivent avoir le monopole de leur distribution. Mais en contrepartie ils doivent avoir l'obligation de ne pas vendre ces autres produits (crèmes de beauté, poudres de perlimpinin en tout genre) qui font des pharmacies de véritables épiceries de luxe. De la même façon la distribution de médicaments ne doit pas donner lieu à des échanges d'argent. Alors qui paye ? Il me semble qu'un système unique de caisse de sécurité sociale, payant directement médecins et pharmaciens, géré selon un principe mutualiste avec une participation effective des usagers, est nécessaire. L'unité de base doit être à échelle humaine, le quartier par exemple, et rassembler régulièrement les assurés et les soignants autour d'un projet local de santé publique, de prévention, d'information. Nous devons combattre l'idée que la santé soit un marché et travailler à un système alternatif sérieux, éloigné autant du profit capitaliste que des pseudo-alternatives baba cool et New-age. À l'occasion des prochains élans de mouvement de défense de la sécu, il serait bon que nous ayons réfléchi collectivement à des propositions moins indigestes qu'en 1995, moins révérencieuses vis-à-vis des intérêts particuliers des syndicats, et pour tout dire plus libertaires.

F.G. - groupe Sabate

La révolte des prisonniers de Nantes

Il semble qu'une chape de plomb se soit abattue sur l'univers carcéral. D'où un silence lunaire dans les cours de promenade et dans les bâtiments de détention. La répression veille, féroce, hypocrite, menaçante et sans pitié.

Pourtant les détenus du centre pénitentiaire de Nantes ont refusé de remonter de promenade le 7 janvier 1999. L'administration a essayé de parler. Rien n'y a fait. Les prisonniers (100 sur 425) avaient une plate-forme de revendications et entendaient la faire valoir. La direction n'a évidemment pas voulu céder et a fait venir les CRS et les policiers de la compagnie départementale d'intervention de la police urbaine et de la brigade anticriminelle.

Les détenus sont remontés en cellule sans affrontement. Ils ont tenu jusqu'à la venue des forces de l'ordre. Leur objectif, à ce moment, était de résister jusqu'à ce que la presse se mobilise et rende compte par le fait même de leur mouvement de protestation. Deux quotidiens régionaux ont publié des articles sur l'affaire. L'intérêt de l'opération n'est pas qu'il y ait eu ou non tabassage, mais que la plate-forme de revendications ait franchi les murs.

Ras-les-murs

La plate-forme de revendication fait référence à de nombreux thèmes allant des questions d'hygiène et de santé au droit de visite, parloirs et correspondance en passant par la promenade, les activités sportives et socioculturelles, le travail ou encore l'enseignement et la formation professionnelle... pour obtenir la plate-forme dans son intégralité, écrire à Ras les murs, 145 rue Amélot, 75 011 Paris, qui vous retransmettra.



Affiche noir sur jaune au format 40x60 au prix de 100 F les 100 exemplaires, vendue à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris (chèque à l'ordre de Publico - frais de port = 10 %).

Conte cruel de la jeunesse

ON NOUS RABACHE À LONGUEUR DE JOURNAUX, télévisés ou non, quelques vérités premières sur la jeunesse délinquante. Ces jeunes gens seraient notamment « déstructurés » et « sans repères ». Ce discours omniprésent, prétendant au statut d'évidence, est calqué sur ceux concernant la fameuse « exclusion » sociale, dada des humanistes. Il souffre ainsi de même défaut : c'est un tissu de mensonges.

Notre monde a le bonheur de posséder deux cultures : celle que les maîtres élaborent à leur propre usage, et celle qu'ils font pour leurs esclaves. C'est cette dernière qui fait défaut aux « sauvages ».

Nous le savons, le patron vole l'ouvrier, ou l'employé, jour après jour, en ne lui payant qu'une partie du travail réellement effectué : le reste constitue le profit, qui est donc le produit intégral d'un larcin. Le capitaliste peut à son choix réinvestir ce profit pour s'enrichir, ou tout claquer au casino pour s'amuser. Lorsqu'un gamin vole une voiture, il y a deux cas de figure : soit cette voiture est la propriété d'un exploitateur, il y a deux cas de figure. Soit cette voiture est la propriété d'un prolétaire. Dans ce dernier cas, elle est souvent le seul bien d'un peu de valeur de son propriétaire et représente en quelque sorte du temps de travail « cristallisé ».

Entré en possession du véhicule. Le voleur pourra à son choix le démonter et revendre les pièces pour s'enrichir ou bien faire un rodéo et la brûler pour s'amuser. En dehors de la contraction du temps d'exécution, qui rend certainement l'acte plus douloureux pour sa victime, où est la différence ?

Il ne se passe pas de semaine sans que l'on apprenne la constitution de nouveaux monopoles, par fusion d'énormes sociétés multinationales. Ces cartels mettent le monde en coupe réglée. Les délinquants s'organisent en bandes dans les quartiers. Quelle différence cela fait-il ?

Les patrons nous imposent l'exploitation sous la menace du chômage et de la misère : est-ce bien différent d'un hold-up ?

« Les jeunes vendent de la drogue et la drogue tue » hurlent en chœur les marchands de canons, les bistrotiers et les industriels de l'amiante.

Les jeunes délinquants ont donc parfaitement assimilé les valeurs des maîtres, et en appliquant les recettes à leur échelle. Les seuls « repères » qui leur manquent pour satisfaire les bourgeois sont ces miroirs aux alouettes qui nous font prendre la pauvreté comme un cadeau du ciel. Quant au reste, ils ont bien compris que cette société vit de la lutte de tous contre tous. Ve victis, malheur au vaincu.

Les jeunes pauvres ont vu leurs parents trimmer à l'usine ou au bureau sans jamais ramener beaucoup plus que le nécessaire. Ils les ont jetés comme de vieux sacs quand le patron n'a plus au besoin d'eux. Hélas, quelques uns ont choisi leur camp : plutôt exploités qu'exploités, plutôt voleurs que volés !

Ce n'est pas la délinquance qui fait peur aux gouvernants : chaque scandale nous rappelle leurs fréquentations douteuses. Non, ce qui les inquiète, c'est que cette délinquance recouvre du fait de la part de ses auteurs, un refus manifeste de se soumettre à l'exploitation. Même s'il est incontestable, ce refus s'inscrit dans la logique de la loi du plus fort : il n'est porteur d'aucune perspective d'émancipation sociale.

Ce qui effraie les politiques, c'est l'éclatement du consensus « démocratique », où le prolo reste à sa place, vote à gauche et attend son salut de la République.

S'ils entendent nous protéger des « délinquants », c'est de la même manière que le berger défend son troupeau. Soyez sûrs que les chiens de garde qui nous cernent sont autant là pour nous mener à l'abattoir que pour éloigner le loup.

Le bourgeois n'est pas gêné par l'immoralité ; seule l'indécence le choque. Or la délinquance n'est pas autre chose que le vol capitaliste débarrassé des oripeaux du contrat social. Madelin en string avec des Nike...

Max. - groupe d'Ivry

Clermont-Ferrand : aux cotés des sans-papiers

DANS CETTE VILLE GAUCHE plurielle, 45 organisations dont les Verts, la LCR, le PC et le PS sont signataires au collectif 63 de soutien aux sans-papiers. Il était donc légitime de penser que Clermont-Ferrand allait devenir un haut lieu de résistance politique aux lois Pasqua-Debré-Chevènement. Or, surprise or not surprise, après onze mois d'exercice, le collectif est toujours à errer dans les couloirs du pouvoir pour dénicher ceux qui, officiellement, soutiennent les sans-papiers.

Le silence obsessionnel de la gauche plurielle locale nous montre qu'elle est loin de faire dissidence avec le national. Ici comme ailleurs, le service minimum des instances politiques est, au mieux, de recevoir une délégation de temps en temps. Si au cours des quelques rencontres les intervenants prétendaient soutenir la lutte des sans-papiers sans soutenir leur revendication qui est : la régularisation de tous, servant ainsi de fusible à la cohérence de notre combat, les interlocuteurs officiels des différents partis faisaient fonction de disjoncteur à une possibilité d'affrontement public.

Ainsi, de démarches verbales en démarches écrites, nous ne nous sommes jamais arrêtés devant le siège du PS lors des manifs. Encore aujourd'hui, le collectif persiste à demander à être reçu par la préfecture alors même que les demandes de régularisation ne s'y trouvent plus et sont

actuellement traitées par les sbires de Chevènement. Le collectif fait de la gesticulation locale, dénonce bruyamment ceux qui appliquent les lois, et privilégie les démarches confidentielles pour ceux qui les ont fait es. Cela a des airs de contestation sans mettre les locataires de la maison gauche plurielle en situation d'inconfort électoral, et ne convainc pas la population de la volonté politique locale d'honorer sa signature au bas des tracts de soutien.

Des luttes, pas d'élus !

La vérité est que la plupart des participants au collectif sont minoritaires dans leur groupe. Pour cela un seul salut, la méthode pédagogique, la persuasion. Ces militants (que nous supposons naïfs) pensent-ils vraiment que les concurrents aux élections font faire l'économie de la pêche aux voix xénophobes ? Que ce qu'ils appellent la démocratie peut se dispenser d'une accusation publique de collaboration avec les pouvoirs financiers ? Ignorent-ils que depuis toujours les acquis sociaux qui ne sont pas concédés « par en haut » lorsque l'État y voit son intérêt, sont arrachés de force par la base ? Et que justement, en ce moment l'État français participe activement à l'enfermement des victimes du capitalisme via les accords de Schengen ? Le collectif ne sensibilisera jamais l'opinion publique avec des murmures protestataires !

Allons prendre les élus par la peau des fesses pour leur dire : Vous soutenez le programme de l'extrême droite, alors dites-le publiquement à votre électoral, arrêtez de manger à tous les râteliers pour alimenter vos plans de carrière.

Le collectif se montre actuellement si efficace à trouver les fonds pour subvenir aux besoins des sans et anciens sans papiers, et à alimenter ce nouveau support publicitaire pour organisation en manque d'adhérents et d'identité revendicatrice. Plutôt que faire appel aux services publics que chacun se catastrophe de voir disparaître, pour nourrir, loger, etc., les résidents français en situation précaire ou irrégulière, il s'est transformé en association caritative de fait gérant les besoins d'exclus catégoriels (les habitants des quartiers défavorisés nous expliquent de plus en plus souvent leur hostilité à mettre la main à la poche

pour une famille de défavorisés plutôt que se mobiliser pour tous les nécessiteux de la ville). Le gouvernement fournit aux entreprises une alternative à la délocalisation :

Un parc humain de 70 000 clandestins soumis au chantage des expulsions, et le collectif assure la survie des exploités locaux, participant ainsi à une situation de dépendance et de docilité des esclaves français. Il est à palier qu'à terme, la municipalité reconnaissante allouera des subventions au collectif 63 de soutien aux sans-papiers de Clermont-Ferrand pour bons et loyaux services aux intérêts capitalistes de la gestion des exploités.

Bien entendu, nous refusons de participer à cette organisation de la misère. Nous sommes las des analyses politiques aboutissant à une inertie du mouvement découlant d'un consensus d'opi-

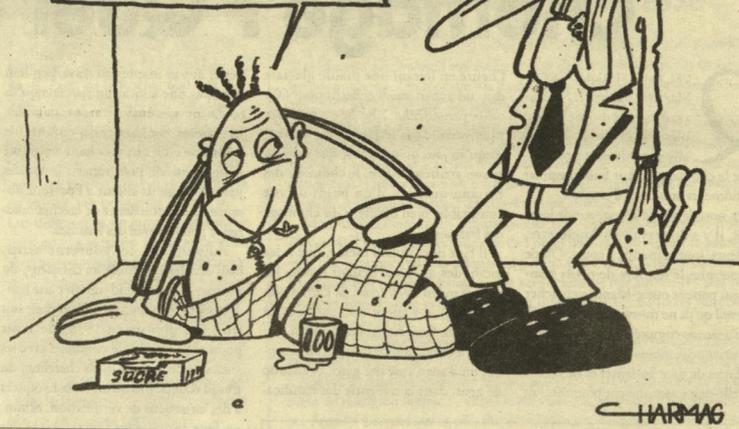
nions. d'entendre dire nos sans-papiers au détriment de tous les sans papiers, que des tartuffes appartenant à une génération qui a prouvé son incompetence revendicatrice fasse la leçon à ceux qui auraient dans l'idée de réveiller les apathies militantes !

Pour ces raisons (et bien d'autres !) Le groupe Spartacus de la F.A. s'est retiré du collectif 63 de soutien aux sans-papiers. Nous sommes bien décidés à faire entendre notre voix au milieu du silence légalisant qui étouffe les exigences de justice. Nous ne pourrions jamais faire moins que lors de notre participation au collectif. Plus que jamais nous restons aux côtés des sans-papiers et sommes déterminés à lutter pour l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme et pour le droit à la libre circulation pour tous.

Martine. - groupe Spartacus

MAIS COMMENT FONT LES GRÉVISTES DE LA FAIM ?

J'AI PERDU L'APPÉTIT EN CHERCHANT UN PELI D'INIMAMISME DANS LE REGARD DE CHEVÈNEMENT !



Menace de prison pour un militant solidaire des sans-papiers

LE PROCUREUR DE LA République de Clermont-Ferrand a décidé de donner suite à la plainte contre Michel Beurrier. Ce secrétaire de l'UD-CGT sera prochainement jugé (le 8 mars) par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand pour avoir manifesté, dans le cadre de ses fonctions syndicales, sa solidarité avec un sans-papier. Comme des dizaines de personnes présentées au tribunal administratif de Clermont-Ferrand, il avait assisté au mouvement de foule qui avait permis à un sans-papier sénégalais victime d'une décision de reconduite à la frontière, de reprendre sa liberté en échappant à la police. Il est accusé « d'aide à séjour irrégulier avec préméditation et violences volontaires » et risque 10 ans de prison et 5 000 F d'amende. Cette décision est issue en droite ligne de la logique gouvernementale de répression. La réponse de nos grands humanistes de gauche gouvernementaux à une misère qui ose protester.

À l'heure où un Papon poursuit un historien qui a osé lever le voile propagandiste jeté sur les événements d'octobre 1961 pour diffamation... À l'heure où ce zélé serviteur de l'État nie, une fois de plus, toute responsa-

bilité car un préfet ne serait qu'un simple exécutant...

Nous pouvons dire que Michel Beurrier est responsable. Responsable d'avoir dénoncé une législation raciste, qui fait de chaque immigré « un voleur potentiel du boulot bien français des bons français au chômage ». Responsable de rejeter, en tant que syndicaliste, une législation qui fait des immigrés des travailleurs sans droit, esclaves clandestins. Responsable de s'être rendu sur ce lieu grand-guignolesque qu'est le tribunal administratif, fast food des tribunaux, pour exprimer, par sa présence symbolique, ses convictions et sa solidarité. Dans cette lutte pour la régularisation des sans-papiers, ce qui est en question n'est décidément pas une histoire de droits garantis par des lois, cache-misère des inégalités sociales, mais la liberté, liberté de circuler et liberté d'expression.

Pour manifester votre soutien à Michel Beurrier vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : Groupe Spartacus, B.P. 51, 63 400 Chamalières ou contacter le collectif de soutien 63, c/o LDH, 3 rue du maréchal Joffre, 63 000 Clermont-Ferrand.

Maryla. - groupe Spartacus

En grève de la faim depuis le 11 décembre 1998

Moncef: le Bobby Sand des sans-papiers ?

Moncef Cherifi veut vivre. Il est père d'une petite Leila, quatre ans, de nationalité française. Moncef a décidé que sa vie était en France. Pour pouvoir rester ici, il lutte avec ses armes. Sa vie étant son seul bien, il s'est résolu à la mettre en jeu une nouvelle fois.

Tout commence banalement. Il y a quelques années, Moncef avait eu le malheur d'acheter une voiture d'occasion qui s'est avérée volée. Qui est à l'abri d'une telle méprise ? Moncef a pourtant été condamné, en 1996, pour "recel" à trois ans d'interdiction du territoire. Devant être expulsé, il est envoyé au centre de rétention de Lesquin. Il parvient à s'en échapper à la barbe des policiers. Ce fait explique certainement l'acharnement policier dont Moncef est la victime.

Las d'une clandestinité pesante, Moncef mène une première grève de la faim de 48 jours en juin et juillet 1998. Il obtient des promesses, une assignation à résidence mais pas la levée de son ITF qui expirait en juin 1999.

Mais Moncef ne baisse pas les bras. Le 10 décembre 1998, la mairie de Villeneuve-d'Ascq commémore le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Parmi ceux qui assistent à cette soirée, des membres du comité des sans-papiers 59 dont Moncef. Dans le métro qui le ramène au local des sans-papiers, Moncef, qui portait des tracts et des banderoles, est interpellé par des policiers qui découvrent rapidement qu'il est sous le coup d'une ITF.

Aussitôt, il est présenté en comparution immédiate devant le Tribunal des flagrants délits qui le condamne pour infraction au séjour à six mois de prison ferme et à une nouvelle ITF de trois ans. Moncef fait alors appel de cette décision et entame, le 11 décembre, une nouvelle grève de la faim.

Toutes les interventions pour demander sa mise en liberté se sont soldées par un mutisme qui s'apparente à de la non assistance à personne en danger de mort. Devant sa détermination à poursuivre sa grève de la faim et la mobilisation grandissante sur Lille autour du comité des sans-papiers, Moncef a été transféré de la prison de Loos à celle de Douai puis à Fresnes en région parisienne.

Le jeudi 11 février, Moncef, en grève de la faim depuis 62 jours, a été jugé en appel au tribunal de Douai. Le procureur a requis la levée de l'ITF et une peine de deux mois ferme, ce qui revenait à libérer immédiatement Moncef. Le tribunal ne l'a suivi que partiellement, levant l'ITF mais maintenant la condamnation à six mois de prison ferme.

A bout de forces, désespéré, Moncef refuse toujours de s'alimenter. Moncef va peut-être mourir. Ceux qui lui ont refusé le droit de vivre en portent la lourde responsabilité.

Patrick. - groupe Durruti (Lyon)

tous

un médecin
durée de six
exemple) et ne
argent quand il
nements ne sont
es comme les
qu'ils soient
revient. Il est
pharmaciens et
avoir le mono-
nution. Mais en
ent avoir l'obli-
dre ces autres
de beauté,
pinpin en tout
pharmacies de
de luxe. De la
tution de médi-
donner lieu à
ent. Alors qui
qu'un système
sécurité sociale,
médecins et
on un principe
participation
est nécessaire.
être à échelle
ar exemple, et
nent les assu-
tour d'un pro-
lique, de pré-
Nous devons
santé soit un
à un système
gné autant du
des pseudo-
et New-age.
ains élan de
de la sécu, il
yons réfléchi
propositions
1995, moins
des intérêts
cats, et pour
s.

de Sabate

sse

ue » hurlent
s et les indus-

nt assimilés
à leur échelle.

atisfaire les
ui nous font
el. Quant au
de la lutte de

er à l'usine ou
que le néces-
le patron n'a
t choisi leur
voleurs que

gouvernants:
tations dou-
délinquance
us manifeste
contestable,
fort: il n'est
ciale.

du consensus
à gauche et

», c'est de la
u. Soyez sûrs
tant à pour

seule l'indé-
re chose que
ntrast social.

de Ivry

1152

Italie: 250 000 sans-papiers régularisés en 1999

Le nouveau gouvernement italien a revu sa copie sur le contrôle des flux migratoires: de 38 000 régularisations initialement prévues, le chiffre s'est multiplié par plus de six, aboutissant à accorder un permis de séjour à environ 250 000 sans-papiers sur les 308 233 demandes introduites. Un tel chiffre et une telle proportion de dossiers acceptés apparaissent comme un geste inouï, comparé à la politique française qui a délivré 80 000 titres de séjour sur les 143 000 demandes de régularisation. Que s'est-il passé? Est-ce que le nouveau gouvernement italien de centre-gauche, dirigé par un ex-communiste, a tout à coup décidé de rompre avec la politique de fermeture imposée par les accords de Schengen et ouvrir grand ses frontières par solidarité avec les populations pauvres? Pas du tout. Cet acte répond à une évaluation de « bon sens » qui prend en compte les intérêts économiques du patronat italien, le maintien de la paix sociale et un message aux potentiels électeurs que l'actuel gouvernement socio-catho-démocrate est capable de gestes humanitaires et caritatifs.

Les intérêts économiques

L'Italie est un pays où le taux de natalité est particulièrement bas, ceci conduit à court et long terme à une diminution de la population « indigène » en âge de travailler: le contrôle des flux migratoires est donc régulé, non pas par un principe de solidarité, mais par les intérêts du marché et du patronat. Ce dernier a souligné par la voix du numéro deux de la « Confindustria », équivalent italien du MEDEF français, que les immigrés doivent être considérés comme des « énergies qui renouvellent la société et le marché ». En conclusion, le chiffre de 250 000 nouveaux permis de séjours correspond à la capacité des entreprises d'exploiter légalement cette main-d'œuvre.

Par ailleurs, une enquête récente réalisée par l'institut de recherche CENSIS montre qu'environ 87 % des sans-papiers qui ont demandé leur régularisation travaillent actuellement en Italie. Leur régularisation et l'obtention d'un contrat de travail en règle aboutiraient donc à une entrée dans les caisses de l'État d'environ 2 000 milliards de lires (6,8 milliards de francs).

Maintien de la paix sociale et message à l'électorat

Les traitements humiliants et inhumains que subissent les immigrés clandestins en Italie, qu'ils soient réfugiés en fuite ou à la recherche d'un gagne-pain, la multiplication des camps de rétention ont conduit un mélange hétéroclite d'associations, d'individus et de membres de partis politiques à protester contre la politique gouvernementale. La régularisation massive annoncée par le gouvernement devrait calmer les ardeurs de beaucoup de ceux qui pourront se dire qu'en comparaison à d'autres pays de l'Euroland, la France par exemple, le gouvernement italien n'est pas si mal que ça. En ce qui concerne les déboutés, un geste de justice et d'humanité toute relative est prévue: le sans-papiers peut faire appel, mais celui-ci n'interrompt pas la procédure d'expulsion. Rapatrié dans son pays d'origine (Algérie, Iraq...) il pourra « tranquillement » suivre de chez lui l'action de la justice.

L'opposition de droite, elle, s'est insurgée contre le décret, traitant d'irresponsable le gouvernement et annonçant le risque d'un appel d'air qui conduirait à un afflux massif d'étrangers sur le territoire italien.

En réalité, au-delà de la façade populiste et raciste de l'opposition, celle-ci n'a pas vraiment de quoi se plaindre de la politique gouvernementale. L'« amnistie » pour les 250 000 sans-

papiers qui répondent aux critères (fournir la preuve d'être arrivé en Italie avant le 27 mars 1998, d'avoir un travail, un logement et un casier judiciaire vierge) est accompagnée d'une volonté d'efficacité au niveau des contrôles de frontière, des expulsions (54 000 en 1998) et de lutte contre les clandestins. Et, histoire de garder une marge de manœuvre, la ministre de l'intérieur, Rosa Russo Jervolino, a déclaré qu'un suivi attentif des conséquences du décret-loi va être effectué pour vérifier si tout se passe bien (mais pour qui?).

En conclusion, peut-on continuer à affirmer, comme je l'avais fait dans l'article paru dans le Monde Libéraire n° 1150, rien de neuf sous le soleil? La forme change, certes, mais le fond, lui, ne change pas, ou juste un peu. Les 250 000 nouveaux régularisés ne sont plus sous la coupe d'une arrestation et d'une expulsion immédiate, mais pour combien de temps? Leur permis de séjour n'est pas à durée indéterminée, et son renouvellement implique une volonté manifeste d'« intégration », de « citoyenneté »... en somme: « travaillez et restez sages, sinon... dehors! ». Et les aléas du marché et de la consommation? Si le patronat est aujourd'hui en mesure d'exploiter 250 000 étrangers en règle, qui sait ce qui peut se passer demain. En cas de licenciements on a peu de doute que vi seront les premières victimes. Et sans travail... pas de renouvellement de permis de séjour.

Le seul espoir est qu'une prise de conscience de la part de tous les exploités: italiens, immigrés en règle, immigrés clandestins, qu'ils sont dans la même galère et que l'ennemi est commun puisse aboutir à une solidarité et à un mouvement contestataire large en mesure de rompre avec le système en place. Et c'est dans ce sens, que les anarchistes organisés doivent mener leurs actions.

Nicola. — groupe La sociale Montpellier

GRANDE-BRETAGNE

Chômage? Quel chômage?

QUEL AMATEURISME CETTE Martine Aubry! Si elle avait fait, comme Tony Blair, ses études à Oxford, elle saurait que pour réduire le chômage, il faut faire travailler les chômeurs sans créer d'emplois.

On nous le répète à longueur de journaux, il y a du travail en Angleterre, d'ailleurs, tout le monde y court. On ne compte plus le nombre de petits français qui partent outre-Manche chercher le travail qu'ils ne trouvent pas chez eux. On n'a jamais moins en revanche, ceux qui reviennent moins d'un an après, un peu lassés de tirer des bières et de faire la vaisselle sept jours sur sept pour 30 F de

l'heure en louant une piaule glaciale dans un appartement collectif pour 600 balles par semaine. L'herbe est toujours plus verte dans le jardin du voisin, jusqu'au jour où on réalise que c'est du gazon artificiel. Ainsi, le chômage des britanniques est, d'un point de vue comptable, bien différent du chômage des français.

Il faut dire, quand même, que si les méthodes de calcul étaient restées les mêmes qu'en 1979 (date de l'arrivée de Thatcher), il y aurait trois millions de chômeurs. Ceci dit, en France aussi...

On a donc modifié la façon de compter, on a aussi casé des gens, beaucoup de gens, dans la catégorie des handica-

pés et autres inaptes au travail en leur donnant une allocation spéciale qu'ils perdraient si ils essayaient de retravailler. Les mères célibataires d'enfants de moins de cinq ans touchent aussi une maigre pension pour rester à la maison jusqu'à ce qu'ils aillent à l'école. L'absence de maternelles et de crèches favorisant peu le travail des femmes.

Aujourd'hui, les gouvernements, bien décidés à éliminer les chômeurs du paysage social, entendent imposer aux handicapés (1,7 millions de personnes, soit trois fois plus qu'en 1979) de venir pointer au bureau de chômage avec les autres, et de prouver qu'ils cherchent du travail chaque fois qu'on les convoquera à des entretiens de vérification. Sinon, on leur coupera les vivres. Ainsi, les employeurs vont pouvoir embaucher des handicapés, toucher une prime du gouvernement pour récompense de leur âme charitable, et les handicapés retrou-

veront sinon leur mobilité, au moins la dignité qu'offre le travail salarié. Mais va-t-on vraiment leur proposer autre chose que de lécher des timbres?

Le chômage des jeunes a été réduit de moitié depuis l'arrivée du gouvernement Blair. Il faut dire qu'ils sont obligés d'accepter absolument n'importe quoi. On a même pensé les forcer en cas d'insuccès à s'enrôler à l'armée plutôt que rester au chômage. Figurez vous que l'armée n'en veut pas; ils sont trop maigrichons. Salauds de pauvres!

« Le temps des allocations en échange de rien est révolu. » Tiens, le discours paraît familier. Pourtant, quand on regarde les chiffres, l'État britannique n'est guère généreux avec ses chômeurs puisque seulement 6% du budget social leur est destiné contre 46% aux vieux, 20% aux familles et 26% pour les frais de santé et les handicapés, sur un total de 950 milliards de francs (l'indemnité

de chômage est la même pour tous, 500 F par semaine).

Bien sûr, il n'est pas (encore) question de revenir aux temps où pour toucher le chômage, il fallait avoir tout vendu et n'avoir gardé qu'une tasse et une couverture par personne. Mais tout de même, « il n'y a plus de droit inconditionnel aux allocations » selon le ministre Alistair Darling (c'est son vrai nom). Le petit darling à son Tony veut ainsi vérifier que les très handicapés le sont vraiment en instituant des examens réguliers (au cas où les jambes des anciens songeraient à leur retour de Lourdes). C'est un peu humiliant, mais c'est pour la bonne cause.

Le gouvernement ne reculant devant aucune ambition, bientôt sans doute songera-t-il à vérifier que les retraités n'ont pas rajeuni à leur retour de Fatima. C'est chouette la gauche.

Andi. B

En Belgique, laboratoire privilégié du social-libéralisme musclé (après avoir été celui de la social-démocratie molle), depuis 25 ans, un petit groupe rassemblé autour du journal Alternative libertaire parie sur la vie, contre l'hiver social, et relie obstinément à la mémoire des luttes passées à l'écho frémissant du nouveau mouvement de résistance...

Le document brut que nous livre Franck Thiriot dans ce reportage vous propose une plongée dans la vague montante de cet élan d'insoumission inattendu, dont la surprenante énergie rend au mot espoir toute sa signification.

Parmi eux, compagnon des bons et des mauvais jours, le journal Alternative libertaire fraie son chemin, ouvrant la voie à ceux qui, révoltés, attendent un signal pour oser empoigner la réalité.

Nonante minutes de témoignages étonnants, fruits d'expériences multiples et d'histoires différentes... qui convergent vers la même évidence: il faut changer le monde avant qu'il ne nous écrase!

Belgique 1999. Une force se déchaine. Les Films du Monde libertaire et Alternative libertaire. 90'. 80 F, en vente à la librairie du Monde libertaire (88 F port compris)



1999

ir la preuve d'être
voir un travail, un
accompagnée d'une
de frontière, des
entre les clandestins.
ivre, la ministre de
qu'un suivi attentif
ectué pour vérifier

r, comme je l'avais
taire n° 1150, rien
250 000 nouveaux
une arrestation et
ombien de temps ?
déterminée, et son
onté manifeste
omme : « travaillez
léas du marché et
ourd'hui en mesure
sait ce qui peut se
a peu de doute de
s travail... pas de

ence de la part de
gle, immigrés clan-
t à l'ennemi est
t à un mouvement
avec le système en
estes organisés doi-

le Montpellier

même pour tous,

pas (encore) question
os où pour toucher le
avoir tout vendu et
e tasse et une couver-
Mais tout de même,
troit inconditionnel
selon le ministre
est son vrai nom). Le
Tony veut ainsi véridi-
cités sont vraies
des examens régu-
jambes des anciens
à leur retour de
peu humiliant, mais
cause.

nt ne reculant devant
bientôt sans doute
fier que les retraités
à leur retour de
ette la gauche.

Andi. B



CINÉMA

Berlin (1)

BERLIN EST TOUJOURS EN chan- tier : cela n'empêche rien, tout au contraire ! La future ancienne capitale, une des plus grandes métropoles du monde, annonce en ouverture de son Festival « Aimée et Jaguar », un film réalisé d'après un livre-compilation de Erica Fischer qui raconte l'extraordinaire histoire d'amour que vivent en pleine guerre Lilly Wust, femme mariée, mère de quatre garçons et Felice Schragenheim, déportée en 1944, morte à Theresienstadt (Terezin) ou à Auschwitz. Pour interpréter ces personnages pas ordinaires, le film, réalisé par Max Farberbock, schématise et simplifie. L'Allemande, l'épouse d'un petit nazi, est évidemment blonde. Felice, juive et résistante, est brune. Alors que sur les photos du livre qui documentent l'histoire, deux jeunes femmes sourient à la caméra et ces deux-là se ressemblent. Dans la mise en scène du film cet aspect est gommé. Comme si cela n'était pas assez spectaculaire: la mise en scène est par conséquent sur-signifiante, les deux femmes sont déguisées en lesbiennes, l'une même comme un mec et l'autre joue la femme. Lilly

Wust, 85 ans aujourd'hui, a accepté en 1981 la décoration décidée par le Président de la RFA. Ainsi fait-elle partie des « Héroïnes anonymes », que les Israéliens appellent les « Justes ». Entre 1942 et 1944, Lilly Wust cachait quatre jeunes femmes juives, dont Felice dans son appartement. Trois femmes ont survécu, Felice, non. En compétition trois films français : *Au cœur du mensonge* de Claude Chabrol avec la sensationnelle Sandrine Bonnaire, sorte d'antithèse à *La Femme infidèle* (Stéphane Audran) dont Chabrol, un peu paresseux, a fait un remake astucieux. Puis un Bertrand Tavernier *Ça commence aujourd'hui* et le premier long métrage d'un inconnu : *Karnaval* de Thomas Vincent, tourné à Dunkerque, qui propose enfin un beau rôle à Sylvie Testud, qu'on ne voit pas souvent dans des films français, alors qu'elle est une vedette en Allemagne depuis son succès dans le film *Im Reich der Sille* jamais distribué en France. Mais au menu il y a aussi un troublant Cronenberg *Existenz*, un Stephen Frears, un Robert Altman, etc. *Lila Lili* de Marie Vermillard représente la diversité du jeune cinéma

français au 29^e Forum du Jeune Cinéma, la plus importante des sections parallèles du Festival. Alexia Monduit dont c'est le premier rôle va sûrement étonner ce public unique, assez extraordinaire, toujours enthousiaste. *Nos traces silencieuses*, déjà primé à Belfort (de Sophie Bredier et de Myriam Aziza) représente une sorte de nouvelle école du documentaire. Et comme toujours, quelques bijoux au programme : un film de Darius Mehrjui, iranien, *La Dame*. Son dernier film *Sarah*, primé à Nantes a été boudé par le public parisien. Le nouveau Fruit Chan, son film précédent *Made in Hongkong*, découvert à Locarno, attend toujours sa sortie. Et last not least, le nouveau Kaurismaki *Juha*, mis en scène comme un film muet. Puisque André Wilms est à nouveau de la partie (La vie de Bohème), qu'il y a Kati Outines, après les « allumettes » et les « nuages » et que le film sera accompagné par un orchestre, venu de Finlande, c'est normal que ce soit Sputnik Oy Production qui serve d'antenne pour propulser ce film du grand Nord jusqu'à chez nous !

Heike Hurst (Fondu au Noir)

Rock pour Mumia Abu-Jamal

BIEN QUE LE CONCERT DONNÉ le 28 janvier par Rage *against the Machine*, les Beastie Boys et Bad Religion au bénéfice du célèbre condamné à mort Mumia Abu-Jamal se soit déroulé sans aucun incident, la controverse autour de l'événement continue de faire rage ! Lors de la conférence de presse du soir du spectacle, Tom Morello, lead guitar des Rage a dit que leur décision d'organiser ce concert était venue du refus le 30 octobre par la Cour suprême de Pennsylvanie de donner suite à l'ultime procédure d'appel après la condamnation à mort de Mumia pour le meurtre en 1981 d'un policier de Philadelphie (meurtre que Mumia a toujours nié). 16 000 personnes sont venues au concert joué à guichets fermés, ce qui a rapporté 375 000 dollars pour Jamal, lequel attend maintenant que le gouverneur Ridge fixe une date d'exécution dans les semaines à venir.

L'opposition au concert a frisé l'hystérie. Un éditorial du *New York Post* du 19 janvier donnait le ton, hurlant : « Concert au bénéfice d'une saloperie de tueur de flics ». Des animateurs radio ont réclamé l'exécution immédiate de Jamal. Un autre a, en guise de plaisanterie, offert 7 000 dollars pour que Jamal soit « suriné en prison ». Le premier producteur du concert, dans la foulée, s'est fendu de très étonnantes excuses, disant que sa maison de production avait fait une « erreur historique », et a retiré son soutien. Le gouverneur du New Jersey, Christine Witman, a qualifié l'événement d'« infect » et a appelé les amateurs de concerts à boycotter le spectacle. La salle (propriété de l'État) a offert de rembourser le prix du billet (25 dollars) à ceux qui n'avaient pas réalisé où l'argent récolté devait aller. De source officielle,

2 000 fans ont accepté cette offre bien que, d'après le chanteur de Rage, Zach de la Rocha, 600 soit plus près de la vérité, tous les billets ayant par ailleurs été rapidement revendus. Sur scène, Morello a pu dire à l'assistance enthousiaste : « Maintenant, on est sûrs que tout le monde ici ce soir sait pourquoi il est là ». Les défenseurs de Jamal soutiennent qu'il est la victime innocente d'un montage comprenant subordination de témoins et suppression de pièces à conviction, et d'un système judiciaire éhonté qui s'acharne contre les Afro-Américains en matière de peine de mort. Comme disait Morello : « Nous ne sommes pas ici pour soutenir le meurtre de flics, Mumia n'a pas eu un procès équitable ». Ma défense de Jamal fait aussi remarquer que le juge du procès de 1982, membre à vie de l'Ordre Fraternel de la Police (OFF), a aussi participé à la décision lors de l'appel de 1998 ; et que le juge Castillo, qui a annoncé le dernier refus d'appel, a été soutenu financièrement lors de son élection par le même OFF, et qu'il était le juge civil auteur des dossiers rejetant les appels antérieurs de Jamal en 1988. Les deux chanteurs de *Chumbawamba*, ainsi que Chuck D de *Public Enemy* ont tenu à participer au concert. D'après Morello, plusieurs autres groupes, dont *Indigo Girls* et *Black Sabbath* avaient aussi manifesté leur intérêt.

Leonard Weinglass, avocat de Jamal, a dit lors de la conférence de presse que la prochaine étape était de saisir la cour d'appel fédérale. Le comité de soutien envisage des manifestations « des millions avec Mumia » le 24 avril à Philadelphie et San Francisco. On vous en reparlera.

Peter Werbe (Metro Times) ;

copinage

Christine Authier chantera le samedi 6 mars à 20 h 30 à l'Espace François Mauriac, 51 av. du Général Leclerc à Sevran (93). Rens. : 04 49 36 52 30.

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

samedi 20 février à 11 h 30 : *Chronique syndicale* : Le mutations dans le secteur de la psychothérapie et ses effets sur le personnel et les usagers.

mercredi 24 février à 10 h 30 : *Blues en liberté* : les nouveautés et aussi les rééditions.

à la petite semaine

Le possible et l'impossible

Un homme qui, dans des circonstances dramatiques, a su courageusement profiter de sa périlleuse fonction de préfet durant l'Occupation pour tromper habilement les barbares nazis en désignant lui-même des victimes juives afin de mieux cacher son engagement de résister ne peut raisonnablement être tenu pour responsable de la prétendue répression d'une manifestation d'Algériens en octobre 1961. Surtout à la tête d'une institution qui s'était elle-même distinguée par sa bravoure du côté du Vel'd'Hiv et de Drancy. Pourquoi pas, non plus, rendre ce même homme et cette même police coupables de la tuerie de Charonne? Non, bien sûr, c'est tout à fait impossible!

Imaginer que des ministres et de hauts dignitaires du corps médical puissent prendre des décisions dictées par l'ambition, la volonté de paraître, des intérêts financiers considérables, au risque de contaminer une partie de la population, vraiment c'est bas, mais heureusement nul précédent ne pourra être trouvé pour étayer cette calomnie. Responsables, certes, mais coupables? Non, franchement, c'est tout à fait impossible!

Pour nombre de couillus, violer une femme sans qu'elle le veuille un tout petit peu relevait déjà du domaine de la fiction. Des juges transalpins viennent de leur donner raison en lançant sur le marché de la juridiction le « jean antiviol », grâce auquel le plus vieux crime du monde est désormais, de par la loi, tout à fait impossible.

Comment douter qu'un sclérosé en plaques cloué à son fauteuil roulant puisse soudainement retrouver ses jambes de vingt ans aspergé d'eau bénite et avec un petit coup de pouce de la Vierge Marie? La preuve : avant ce soixante-sixième miracle officiel, il y a eu soixante-cinq autres. Oui, c'est donc tout à fait possible...

Floréal

NON, NON, ON LIT! :



Ça peluche en jeunesse

La peluche tient autant de place dans la vie de l'enfant que dans la littérature de la jeunesse qui cherche à séduire les parents de bambins non encore en âge de lecture autonome. On n'y évite pas les désastreuses histoires animistes qui font vivre les peluches à l'instar de la plupart des histoires animalières (1).

Toujours dans ce monde où animé et inanimé se confondent, où humanité et animalité n'ont plus de frontière séparatrice tant domine l'anthropomorphisme, l'humour et les clin d'œil culturels (2) se multiplient pour une entrée dans la lecture qui n'est pas anodine. Bobe Legrand réussit par exemple à entraîner l'imaginaire vers l'univers du conte africain (3).

Mais malgré l'intérêt des situations quotidiennes brossées dans ces histoires (4), l'interprétation animiste de l'objet transitionnel qu'est la peluche telle que pratiquée par les auteurs ne permet pas d'aider l'enfant à sortir de son monde pour aller véritablement vers le monde des autres. Il y a là une sorte de déréalisation du monde par un infantilocentrisme (si on veut bien accepter ce mot) (5).

Le livre de Thierry Maricourt intelligemment illustré par Nathalie Lété (6) est à mettre à part car il repose sur des autobiographies de peluches (rappel d'Andersen) dans des situations très quotidiennes mais transgressées explicitement en narration fictive. Le livre tourne ainsi à la confidence qui peut amener l'enfant à considérer sa peluche dont la nature d'objet n'est pas niée avec distance. Le livre renvoie également à l'histoire propre de l'entrée d'une peluche dans la vie d'un enfant : dans quelles circonstances? qu'est-ce qu'elle peut représenter pour soi? Comment elle se situe pour l'enfant par rapport aux autres peluches? Comme c'est par ailleurs un livre bien écrit, « Mes peluches » séduit. On remarquera seulement que comme bon nombre de livres pour petits, il y a abus de l'emploi des premières personnes (je) qui ne peut que créer des confusions chez le petit en train de construire ce système langagier.

Philippe Geneste

- (1) Schneider, Mühloff, Chevalier grognon, Nord-sud, 64 F.
- (2) Inkpen, Où est passé le petit ours de Casimir? Grasser (Snoopy n'est pas loin).
- (3) Le doudou de Syabou, Nathan 24 F.
- (4) Dolto-Totlich-Bourre, Moi et mon ours ou bien Dolto-Totlich-Boucher, Zoé prend tout à Bruno, Flammarion, 20 F est à mettre à part car il y a la volonté ici d'un réalisme psychologique qui ne tombe pas dans les pièges ci-dessus dénoncés.
- (5) Mc Quade, Moment câlins avec nounours, Flammarion, 72 F (livre par ailleurs luxueusement illustré)
- (6) Mes peluches, Mila éditions, 79 F avec cartes postales, poster et autocollants.

abonnez-vous!

Grenoble : solidarité avec les anarchistes italiens

RAPPELONS LES FAITS : la première affaire débute le 25 avril 1997 quand un engin explosif éclate devant la mairie de Milan, brisant une fenêtre. La semaine suivante, une cassette est posée devant la porte de Radio Popolar : un groupe nommé *Organizzazione Rivoluzionaria Anarchica Insurrezionalista* revendiquerait l'attentat. Bien qu'O.R.A.I. n'ait jamais existé, la presse

démarche (alors que la vidéo était séquencée), à la forme de ses lèvres et à la position de ses mains. Elle est arrêtée et accusée d'association de bande armée et de terrorisme. Cette farce judiciaire, où même les journalistes qui l'ont traitée dans la boue reconnaissent l'inadmissibilité de ce qui est appelé preuves, a abouti à 5 ans de prison ferme, alors que Patrizia souffre d'anorexie et d'un tumeur au sein.

ont été deux fois signés « Lupi Grigi », organisation fantomatique dont personne n'a jamais entendu parler. Silvano Pellissero est alors arrêté, Edoardo Massari et Soledad Rosas sont arrêtés au squatt « La Casa », où les flics ont perquisitionné sans témoin la cave et y trouvent des bouteilles de carburant qu'ils pensent être des molotovs. Les preuves sont faites, tous trois sont accusés d'association de malfaiteurs à but terroriste, de fabrication d'armes et d'engins explosifs et d'appartenance à bande armée. Détenu en préventive sans aucune preuve tangible de leur culpabilité, les autorités refusent leur demande de mise en liberté provisoire. Le lendemain de ce refus, Edoardo est retrouvé mort en cellule : pendu plus bas que sa taille, il lui aurait fallu tenir 1 minute les pieds en l'air pour se suicider de la sorte. Silvano sera seul sur le banc des accusés : Soledad a été retrouvée pendue dans sa douche, à une barre métallique qui n'aurait pas supporté son poids si elle s'était suicidée de la sorte.

Notre analyse

Une bande de vidéo-surveillance truquée, des perquisitions opérées sans témoin, des suicides en cellule... Pour nous les choses sont claires : toute cette ambiance fait plus penser à un montage qu'à la réalité. Le gouvernement et la justice, relayés par les médias utilisent le spectre du terrorisme pour justifier

l'emprisonnement des militants anarchistes. L'objectif est simple : les couper de leur base sociale à grands coups de procès truqués, et éluder la question du terrorisme d'Etat. En se consacrant à cette affaire, la presse italienne a fait le black-out complet sur les révélations des services secrets italiens, avouant en avril 1997 leur responsabilité dans les attentats meurtriers de 1969 (attribués à l'époque aux Brigades Rouges) avec la complicité des milieux d'extrême droite dont la stratégie était de créer dans la population une situation de tension propice à un coup d'Etat. Cette criminalisation du mouvement anarchiste est démontrée par le fait que les militants incarcérés sont connus pour leurs activités libertaires : tous militaient activement dans le mouvement des squatts. Quand on sait que la présence anarchiste la plus forte d'Europe est en Italie du nord et que Turin a déposé sa candidature pour les Jeux Olympiques de 2006, tout devient plus clair : la nécessaire « pacification sociale » conduit les forces de répression à une purification systématique de tous les contestataires, squatters et anarchistes en première

ligne. L'objectif est simple : les couper de leur base sociale à grands coups de procès truqués, et éluder la question du terrorisme d'Etat. En se consacrant à cette affaire, la presse italienne a fait le black-out complet sur les révélations des services secrets italiens, avouant en avril 1997 leur responsabilité dans les attentats meurtriers de 1969 (attribués à l'époque aux Brigades Rouges) avec la complicité des milieux d'extrême droite dont la stratégie était de créer dans la population une situation de tension propice à un coup d'Etat. Cette criminalisation du mouvement anarchiste est démontrée par le fait que les militants incarcérés sont connus pour leurs activités libertaires : tous militaient activement dans le mouvement des squatts. Quand on sait que la présence anarchiste la plus forte d'Europe est en Italie du nord et que Turin a déposé sa candidature pour les Jeux Olympiques de 2006, tout devient plus clair : la nécessaire « pacification sociale » conduit les forces de répression à une purification systématique de tous les contestataires, squatters et anarchistes en première

ligne. L'objectif est simple : les couper de leur base sociale à grands coups de procès truqués, et éluder la question du terrorisme d'Etat. En se consacrant à cette affaire, la presse italienne a fait le black-out complet sur les révélations des services secrets italiens, avouant en avril 1997 leur responsabilité dans les attentats meurtriers de 1969 (attribués à l'époque aux Brigades Rouges) avec la complicité des milieux d'extrême droite dont la stratégie était de créer dans la population une situation de tension propice à un coup d'Etat. Cette criminalisation du mouvement anarchiste est démontrée par le fait que les militants incarcérés sont connus pour leurs activités libertaires : tous militaient activement dans le mouvement des squatts. Quand on sait que la présence anarchiste la plus forte d'Europe est en Italie du nord et que Turin a déposé sa candidature pour les Jeux Olympiques de 2006, tout devient plus clair : la nécessaire « pacification sociale » conduit les forces de répression à une purification systématique de tous les contestataires, squatters et anarchistes en première



milanaise s'empare aussitôt de l'affaire, en désignant le coupable : une anarchiste ! Sur la foi de la bande de vidéo-surveillance de la radio, Patrizia Cadeddu, militante anarchiste, est reconnue coupable au style de sa

La seconde affaire débute le 5 mars 1998, quand, sur décision du juge Marini, 3 autres arrestations ont lieu dans le cadre des attentats au cocktail molotov contre le TGV Lyon-Turin. Ces sabotages (ralentir la construction)

La chasse aux pauvres est ouverte !

suite de la première page

inculpés pour tel ou tel acte de violence urbaine. Une bonne partie d'entre eux ont un emploi ou viennent de le quitter, ou suivent une formation plus ou moins bidon. Ils ne sont donc pas forcément désocialisés, livrés à eux-mêmes comme les moralistes aiment à le dire. Ce ne sont sûrement pas des sauvages comme les stigmatisés le méprisable Chevenement mais tout simplement des révoltés. Quant aux mineurs tels que les définissent les juristes ils sont loin d'être des innocents comme se complaisent à les enfermer les adeptes des mielleries de Disneyland. À dix ans on peut être extrêmement lucide et conscient du rejet que l'on subit. Les exemples ne manquent pas et l'erreur est de prendre les enfants pour des enfants. Les incendies de voitures, de poubelles ou de bus sont autant d'actes de révoltes sociales contre une société qui organise la misère économique de plus de huit millions d'individus tout en exerçant le pire des chantages au licenciement sur les autres pour assurer toujours plus de rentabilité au capital.

Une tentative de criminalisation par le pouvoir !

Par ailleurs le climat social qui est plus virulent qu'il n'y paraît. Le nombre de conflits du travail est important par rapport à un contexte global peut favorable aux luttes. En l'espace d'un mois, pour la seule région lyonnaise, pourtant loin d'être la plus mal lotie en emplois, le patronat a annoncé la fermeture de plusieurs usines et des dégraissages qui concernent au total plus de 2000 em-

ploi. Une journée ville morte a été organisée à Villefranche-sur-Saône, une autre à Rillieux la Pape et une manif des employés de S.E.B. (Calor, Rowenta, Tefal, etc.) est prévue à Lyon début mars. À Villeurbanne une entreprise fabricant des ressorts est en grève depuis plus de trois semaines pour 500 F d'augmentation par mois, à l'aéroport de Satolas tous les services de restauration sont en grève pour des questions de salaires et d'embauches, des salariés ont même séquestré leurs patrons... et la liste est loin d'être complète. Et bien sûr il y a comme partout de l'agitation dans les écoles, les lycées et les universités. Nous savons qu'ailleurs aussi de nombreux conflits sociaux agitent les localités les plus diverses : 400 ouvriers de Péchiney à Chalon-sur-Saône veulent 1 000 F d'augmentation, vers Besançon une usine de vêtements (Weil) est en liquidation, Usinor annonce 2500 suppressions d'emplois en trois ans, etc.

Soyons sûr que le gouvernement Jospin qui dispose d'un réseau d'informations bien mieux structuré que le nôtre s'attend à plus ou moins brève échéance à de l'agitation sociale qu'il lui sera de plus en plus difficile de maîtriser. En conséquence il s'applique à essayer de détourner l'attention, orienter les préoccupations sociales vers des boucs émissaires qui comme par hasard recourent les mêmes classes sociales que celles qui sont montrées du doigt par les F.N. Voilà l'objectif du gouvernement servilement secondé par les calculs de petits besogneux de la politique locale qui espèrent récupérer un électoral frontiste en alimentant la machine à distiller la haine.

Nous autres anarchistes avons fait notre choix, qui est d'être du côté de la révolte. Nous ne sommes pas ignares au point de méconnaître l'exaspération et le ras-le-bol générés par ce climat de guerre civile déclenché par la politique économique des classes dominantes. Mais la démagogie est de prétendre qu'un discours moralisateur et une politique répressive même accompagnée par des travailleurs sociaux pourraient modifier la situation.

Nous serons toujours du côté des exploités !

Le problème est que nous sommes confrontés à une offensive généralisée du capitalisme et de l'État qui n'hésite pas à briser et réduire sans même se dissimuler tout lien d'entraide et de solidarité (secours, retraite, fonction publique, précarité systématique de l'emploi, etc.).

Dans ce contexte, ce que le pouvoir désigne sous le nom de délinquance et de violences urbaines ne sont en fait que des actes de résistances et de révoltes qui de toute façon sont déjà une réponse plus satisfaisante que le suicide (en hausse constante) ou l'atomisation neutralisante dans laquelle se réfugient les accros du sport et de la télé ! Au moins ce « jeunes » prouvent qu'ils sont encore vivants ! C'est bien notre raison d'être que de trouver les mots et de nous doter des moyens nécessaires à donner du sens et un projet fédérateur à l'ensemble des populations touchées de plein fouet par les violences capitalistes et étiastes !

À Vénissieux et ailleurs occupons-nous de nos affaires !
Bernard. - groupe Déjacque (Lyon)

Un soutien international

Mais ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas pour nous de défendre le terrorisme. Il s'agit de dénoncer le fait que des personnes soient arrêtées sur la base de fausses preuves, qu'elles soient maltraitées ou suicidées en prison dans un pays dit respectueux des droits de l'homme ! C'est parce que cet acharnement policier est le lot commun de 70 anarchistes italiens que nous devons nous organiser pour les soutenir. A Grenoble le groupe F.A., avec le 102 rue

Le comité régional de soutien à Silvano et Patrizia se constitue partie civile dans les procès de Silvano, qui aura vraisemblablement lieu le 27 ou le 22 février. Afin de pouvoir assurer financièrement les frais de pouvoir une souscription est lancée. Vous pouvez envoyer vos chèques (à l'ordre de « SII CNT ») au :

Comité de Soutien aux anarchistes emprisonnés c/o CDESI, 102, rue d'Alembert, 38000 Grenoble
Pour les soutenir :
Patrizia Cadeddu Carcere di San Vittore
Piazza Filangeri 20133 Milano (Italie)
Silvano Pellissero CDA c/o El Paso Via passo. buole 47 10127 Torino (Italie)

A G E N D A

jeudi 18 février

● **PARIS :** Rencontre à propos du Chiapas, des luttes... à 19 h 30 au CICP, 21ter, rue Voltaire (11^e) organisée par les éditions Reflex.

mardi 23 février

● **POITIERS :** La C.N.T. et la F.A. sud-Vienne organisent une conférence-débat sur **La casse des retraites**, prochaine étape du démantèlement de la protection sociale à 20 h 30 salle Timbaud, Maison du peuple.

jeudi 25 février

● **LYON :** Dans le cadre du Café libertaire, l'Union locale de la F.A. vous invite à un débat sur « affirmation homosexuelle et raison d'Etat » à 21 heures au 19, rue Pierre Blanc (1^{er}) (entrée par l'allée).

● **PARIS :** Le groupe de la Villette de la F.A. organise une conférence-débat intitulée « La Fédération anarchiste » à 20 h 30 à l'Usine, 102 bd de la Villette (19^e).

samedi 27 février

● **PARIS :** La FASTI organise « Dix heures sur l'immigration » à l'occasion de la parution du livre blanc « Droits de l'homme ? La FASTI accuse... ». Interventions à partir de 15 heures ; dîner à 20 heures puis concert avec les Zarmazones. Centre Louis Lumière, 46, rue Louis Lumière, 20^e.

vendredi 5 mars

● **LYON :** Soirée Rock'n'Roll à la librairie la Plume noire (19, rue Pierre Blanc, 1^{er}), à 20 h 30 dans le cadre du Café libertaire (entrée par l'allée). Concert de soutien à la feuille lycéenne/étudiante *Idées noires*, éditée par le groupe Durruti de la FA, avec les Atomic Spuds (Wild'n'Hot explosive Rock'n'Roll). PAF 20F.

samedi 6 mars

● **POITIERS :** La C.N.T. organise une **journée anticapitaliste**. 16 heures : manifestation contre la misère et la précarité et pour l'égalité économique et sociale ; 18 heures : débat « comment être anticapitaliste aujourd'hui » salle Timbaud, Maison du peuple, rue Saint Paul ; 20 heures : repas, spectacle avec La Générale, Bruno Daraquy, Ephémère, Alayn Dropsy.